



François HOMMERIL
PRESIDENT

Projet de Loi « simplification de la vie économique », amendement n°525

Souriez, vous êtes simplifiés !

SIMPLIFICATOR a encore frappé. Une de ses nouvelles victimes s'appelle le Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER).

Quel est le rôle du CESER ? Mis en place en 1954, les contours et le fonctionnement de ce conseil ont évolué, mais sa mission reste définie autour de la nécessité de faire dialoguer dans une même enceinte les différents acteurs économiques et sociaux à la maille de la région. C'est un organe consultatif qui permet aussi d'assurer une meilleure transparence sur les projets de développement et les choix politiques de la région.

Quel est son crime ? C'est un lieu de débat ! Et c'est impardonnable. En ce lieu, la société civile est représentée, les corps intermédiaires ont la parole. Ils en usent en défendant les analyses et propositions de ceux qu'ils représentent et subissent l'impact des politiques publiques. La diversité des points de vue participe à l'intelligence collective du territoire, et c'est insupportable.

Ainsi prospère la gangrène qui détruit peu à peu le lien social dans notre société. Les mots sont travestis pour mieux asservir la réflexion à l'acception des décisions verticales. Pour réduire les droits sociaux de représentation dans l'entreprise, on simplifie le code du travail. Pour rendre illisible le degré de contribution et le niveau de solidarité des travailleurs à la solidité du modèle social, on simplifie la fiche de paye. Pour aller toujours plus loin dans la captation de la valeur créée collectivement au profit d'une minorité et au détriment du pouvoir d'achat, on « simplifie la vie économique ».

Le temps n'est pas loin où, les prophètes de la simplification nous proposeront la suppression de la moitié de nos muscles, au motif de nous simplifier la vie.

Les historiens qui écriront la triste chronique de notre époque, pourront valoriser comme il se doit, cette initiative déterminante. Une politique dite « de l'offre », consistant à déverser sans discernement, ni conditions, 200 milliards d'argent public chaque année aux entreprises, a vidé les caisses, sans résultat probant. Les corps intermédiaires sont méprisés, voire supprimés. Le citoyen est désabusé et partout le doute s'installe, sur la capacité de nos dirigeants politiques à se hisser à la hauteur des enjeux.

Mais l'échec n'est pas total, au milieu de ce champs de ruines, une victoire déterminante est à porter à leur actif : Ils auront supprimé les CESER !

Souriez, vous êtes simplifiés.

François HOMMERIL
Président de la CFE-CGC

Maison de la CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

www.cfecgc.org

